

---

**Procès-verbal de l'assemblée ordinaire du conseil d'agglomération  
de la Ville de Montréal du 26 mars 2026  
16 h**

---

**Séance tenue le jeudi 26 mars 2026 – 16 h  
salle du conseil de l'hôtel de ville**

---

**PRÉSENCES :**

Mesdames et messieurs,  
Soraya Martinez Ferrada, Dimitrios (Jim) Beis, John Belvedere, Christine Black, Alex Bottausci, Michel Boudreault, Caroline Braun, Julie Brisebois, Jonathan Cha, Alan DeSousa, Marc Doret, Heidi Ektvedt, Chantal Gagnon, Michel Gibson, Peter Malouf, Peter McQueen, Andréanne Moreau, Denis Pelletier, Dominic Perri, Claude Pinard, Julie-Pascale Provost, Gabrielle Rousseau-Bélanger, Aref Salem, Michael Stern, Martin St-Jean, Anne St-Laurent, Alexandre Teodoresco, David Tordjman et Tanya Toledano

**ABSENCES AVEC MOTIF AU SENS DU RÈGLEMENT SUR LE TRAITEMENT DES MEMBRES DU  
CONSEIL D'AGGLOMÉRATION ET DES MEMBRES DES COMMISSIONS DU CONSEIL  
D'AGGLOMÉRATION :**

Jeremy Levi et Maude Théroux-Séguin

**AUTRES PRÉSENCES :**

M<sup>e</sup> Domenico Zambito, Greffier adjoint  
Simon Bélanger-Gagnon, Analyste-rédacteur  
Nathalie Deret, Agente de recherche

---

Le président d'assemblée, Denis Pelletier, souhaite à toutes et tous la bienvenue à cette assemblée ordinaire du conseil d'agglomération, déclare la séance ouverte et invite les membres du conseil à observer un moment de recueillement.

Ensuite, il expose que l'arrivée du printemps entraîne la reprise des opérations de propreté et d'entretien sur l'ensemble du territoire montréalais, puis il fait valoir que cette période met en lumière la responsabilité collective de préserver l'environnement, la qualité des espaces publics et le bien-être de la population.

Le président d'assemblée remercie les membres pour leur attention et cède la parole à la mairesse de Montréal, Soraya Martinez Ferrada.

La mairesse de Montréal revient sur le décès récent de deux personnes en situation d'itinérance et souligne, d'une part, le deuil vécu par les organismes communautaires ainsi que l'ampleur de leur travail auprès des personnes vulnérables. D'autre part, elle rappelle la nécessité collective de briser l'indifférence et de travailler ensemble afin d'offrir des solutions d'hébergement durables à toutes les personnes vivant dans la rue.

---

**1 - Période de questions du public**

À 16 h 10, le président d'assemblée, Denis Pelletier, appelle le point « Période de questions du public » et invite les personnes du public présentes à poser leurs questions.

<p>1</p> <p><u>Question de :</u></p> <p>Simon St-Onge</p> <p><u>Réponse de :</u></p> <p>Claude Pinard</p>	<p>Est-ce que l'Administration s'engage à faire une analyse des économies potentielles avant de renouveler des contrats en sous-traitance pour des services qui pourraient être réalisés par les employés cols bleus? / Est-ce que l'Administration s'engage à suspendre le renouvellement des contrats d'entretien mécanique des casernes de pompiers tant qu'une analyse indépendante n'aura pas été faite?</p>
<p>2</p> <p><u>Question de :</u></p> <p>Bruce Walker</p> <p><u>Réponse de :</u></p> <p>Gabrielle Rousseau-Bélanger</p>	<p>Est-ce possible de recevoir la liste des compagnies condamnées pour infraction aux règlements de la Communauté métropolitaine de Montréal portant sur les rejets dans les égouts et sur les émissions atmosphériques sur le territoire de l'agglomération de Montréal, pour l'année 2025? / Est-ce qu'un nouveau directeur, ou directeur intérimaire, a été nommé au Service de l'environnement?</p>

#### Dépôt de documents

À 16 h 18, le président d'assemblée fait la lecture de sept questions de la part du public reçues via le formulaire disponible sur le site Internet de la Ville de Montréal. Toutes les questions reçues par écrit par le public sont déposées aux Archives, avec la liste des documents déposés de ce conseil.

*Prendre note que les questions du public reproduites ci-dessous à ce procès-verbal apparaissent comme elles ont été reçues, sans révision, ni modification.*

<p>1</p> <p><u>Question de :</u></p> <p>Nathalie Ainsley</p> <p><u>Réponse de :</u></p> <p>Gabrielle Rousseau-Bélanger</p>	<p>Le projet d'expansion de l'aéroport Mtl-Trudeau prévoit l'ajout de jetées pouvant desservir jusqu'à 32 avions supplémentaires, ce qui amènera une augmentation importante du trafic aérien dans le ciel de l'île de Mtl. Le projet est présenté par ADM de manière morcelée, sans aucune évaluation globale et indépendante des impacts sur la santé de la population. Compte tenu •que les avions émettent des particules ultrafines et d'autres polluants associés à des maladies respiratoires, cardiovasculaires et à la mortalité prématurée; •que selon le rapport 2024 de la Ville de Mtl, la station près de l'aéroport dépasse les critères de l'OMS 92 % du temps et présente le niveau de particules le plus élevé sur l'île; •que le bruit aérien chronique perturbe le sommeil, augmente le stress et affecte la santé et la qualité de vie. La CMM s'engage-t-elle à demander à ADM une évaluation complète, indépendante et publique des impacts environnementaux, climatiques et sanitaires du projet en entier?</p>
<p>2</p> <p><u>Question de :</u></p> <p>Daniel Pelletier</p> <p><u>Réponse de :</u></p> <p>Dimitrios (Jim) Beis</p>	<p>Un voisin locataire du [REDACTED] a construit des bacs à plante et non devant son immeuble. Les voisins d'en face ne veulent pas que ceui-ci installe les bacs. Il l'a fait quand même. Maintenant il intimide et harcèle les personnes âgées qui promènent leurs chiens de passer par la ruelle. La police est intervenu a plusieurs reprises pour des plaintes. La ville m'a informe que la ruelle n'est pas classé verte. Les gens du voisinages ont peur de cet homme qui les menaces de frapper leurs chiens ??? La police nous dit d'éviter cet homme. Les voisins ont tous un sentiments de craintes et d'une perte de sérénité lorsque cet homme passe ses journées a arroser les bacs a plantes, au delà de sa devanture de son logement. J'ai vraiment besoin d'aide pour qu'une autorité applique le droit des citoyens du quartier a promener leurs chiens dans cette ruelle. Il a agressé une femmes âgées en août 2025 et arrosé une femme et son chien. J'amerais avoir un rendez-vous avec un élues, pour mieux expliquer ce que les citoyens vivent depuis plus dix ans avec se voisiin locateur a logement. Sa propriétaire m'a dit qu'elle avait peur de cet homme.. Je vous laisse mon numéro de tel ; [REDACTED]</p> <p>Le voisin en question a pris possession de la ruelle et va aussi sur le petit parc sur le coin de Debienville et berri , pour intimider les personnes âgées de ne pas faire pisser leurs chiens. Fait des menaces de frapper leurs chiens et insultes toutes personnes qui promènent leurs chiens. Les gens ont peur que cet individu dépose du poisson que les chiens pourraient manger. J'ai une voisine âgées qui a été agressé physiquement par ce voisin. La police est venu et a rédiger un rapport, pou agression. Toutefois le voisin continu d'etre dans la ruelle a s'occuper de ses bacs a plantes devant l'immeuble de cette dame âgée. Les bacs ne sont pas devant son immeuble ???</p>

[SUITE]

Et il a une cour. La dame âgée respecté l'ordonnance de ne pas être près de cet homme, mais celui-ci se permet d'être directement devant son immeuble pour s'occuper de ses bacs à plantes. J'attends hardiment un rendez-vous avec un élu, puisque la police banalise le fait que cet homme intimide les gens.

<p>3  <u>Question de :</u>  Emmanuelle Frenette  <u>Réponse de :</u>  Claude Pinard</p>	<p>Bonjour, je me demandais s'il y avait quelque chose qui se faisait pour empêcher les gens de faire des graffiti sur les mur de la ville. St-Henri est rempli et on dirait qu'il y en a de plus en plus à travers la ville. C'est désastreux .</p>
<p>4  <u>Question de :</u>  John Millar  <u>Réponse de :</u>  Alan DeSousa</p>	<p>I have recently noticed the large number of commercial vans being parked in residential areas. These vans block the view for kids and seniors crossing the streets. Is this practice legal?</p>
<p>5  <u>Question de :</u>  Caroline Malcolm  <u>Réponse de :</u>  Aref Salem</p>	<p>I feel like I live in a dictatorship. A large STM bus is being imposed on a narrow winding street whereby a decision was made and approved in the Fall of 2024 and the cement bus pad was poured in June 2025. This is a street where children ride their bikes to the community pool on the same road as the cars. 2 supposedly public meetings with limited residents invited concerned about the safety of the large busses and yet no one has informed us taxpayers in detail or consulted us on the final routes. It's a complete breach of public trust. And to add to this, Beaconsfield does not even warrant an individual STM meeting to explain the entire bus redesign in its own city ! The 211 being rerouted away from St A de B to the Kirkland REM but we get to pay taxes. A 70 person bus with 7 riders ! And there's a bike path on Elm so there are no bus stops along one direction of the 211x so elderly and handicapped people will have to walk. Taxation without representation. Stop the 211x.</p>
<p>6  <u>Question de :</u>  Faouzi Lucien  <u>Réponse de :</u>  Alan DeSousa</p>	<p>Mesdames et Messieurs, je vous écris en tant que résident du quartier ville-Marie afin de soumettre une demande reflétant les besoins concrets de notre communauté : l'installation d'une borne de recharge pour véhicules électriques sur la rue Montgomery. De nombreux résidents, comme moi, ne disposent pas d'un stationnement privé permettant l'installation d'une borne à domicile, ce qui limite l'adoption de solutions de transport plus écologiques. Pourtant, la demande pour les véhicules électriques est en forte hausse dans notre secteur. L'absence d'infrastructures adaptées sur rue constitue un frein réel à cette transition. Cette requête s'inscrit dans les priorités de la Ville de Montréal, notamment le Plan Climat et l'objectif de 11 000 points de recharge. L'installation d'une borne sur la rue Montgomery permettrait de concrétiser ces engagements. Je suggère son implantation près du 2343, rue Montgomery. Merci pour votre écoute.</p>
<p>7  <u>Question de :</u>  Francois Guillemette  <u>Réponse de :</u>  Caroline Braun</p>	<p>Quel est le canal de communication pour déposer une plainte pour un immeuble abandonné ?</p>

N'ayant plus d'autres questions, le président d'assemblée déclare la période de questions du public close à 16 h 33. Il remercie les personnes présentes et les personnes qui ont soumis leurs questions par écrit à l'avance pour faire état de leurs préoccupations aux membres du conseil d'agglomération.

## 2 - Période de questions des membres du conseil

À 16 h 33, le président d'assemblée, Denis Pelletier, appelle le point « Période de questions des membres du conseil ».

N'ayant aucune intervention de la part des membres du conseil, le président d'assemblée déclare la Période de questions des membres du conseil close et cède la parole au porte-parole d'assemblée, Dimitrios (Jim) Beis, pour la suite de l'ordre du jour.

---

## 3 – Ordre du jour et procès-verbal

À 16 h 34, le président d'assemblée, Denis Pelletier, appelle la rubrique « Ordre du jour et procès-verbal ».

---

### CG26 0134

#### Adoption de l'ordre du jour de l'assemblée du conseil d'agglomération

Il est proposé par Dimitrios (Jim) Beis

appuyé par Claude Pinard

Et résolu :

d'adopter l'ordre du jour de l'assemblée ordinaire du conseil d'agglomération du 26 mars 2026, tel que livré aux membres du conseil, ainsi que l'avis de convocation de la présente assemblée en y ajoutant le point 7.04.

Adopté à l'unanimité.

03.01

---

### CG26 0135

#### Approbation du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du conseil d'agglomération tenue le 19 février 2026, à 16 h

Il est proposé par Dimitrios (Jim) Beis

appuyé par Claude Pinard

Et résolu :

de prendre acte du dépôt du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du conseil d'agglomération tenue le 19 février 2026 à 9 h 30, conformément à l'article 333 de la *Loi sur les cités et villes* et suivant le certificat du 11 mars 2026 émis par le greffier.

Adopté à l'unanimité.

03.02

---

## 4 – Annonces et dépôt de documents par le comité exécutif

À 16 h 35, le président d'assemblée, Denis Pelletier, appelle la rubrique « Annonces et dépôt de documents par le comité exécutif ».

Le porte-parole d'assemblée, Dimitrios (Jim) Beis, dépose les documents suivants :

- 04.01 Dépôt de la liste des contrats octroyés par le comité exécutif conformément à l'article 200 de l'annexe C de la *Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec* (RLRQ, c. C-11.4), du 1<sup>er</sup> au 28 février 2026.
- 04.02 Dépôt de la liste des subventions octroyées par le comité exécutif du 1<sup>er</sup> au 28 février 2026.
- 04.03 Dépôt de la liste des contrats octroyés par les fonctionnaires conformément à l'article 477.3 de la *Loi sur les cités et villes* pour la période du 1<sup>er</sup> au 28 février 2026.

---

## 5 - Dépôt de réponses aux questions écrites de membres du conseil

À 16 h 35, le président d'assemblée, Denis Pelletier, appelle la rubrique « Dépôt de réponses aux questions écrites de membres du conseil ».

Aucune réponse déposée.

---

## 6 – Dépôt de rapports des commissions du conseil

À 16 h 36, le président d'assemblée, Denis Pelletier, appelle la rubrique « Dépôt de rapports des commissions du conseil ».

---

### CG26 0136

#### Dépôt du rapport de la Commission de la présidence du conseil intitulé « Les activités des commissions permanentes - Bilan 2025 »

Le porte-parole d'assemblée, Dimitrios (Jim) Beis, dépose le rapport de la Commission de la présidence du conseil intitulé « Les activités des commissions permanentes - Bilan 2025 », et le conseil en prend acte.

06.01

---

## 7 – Dépôt

À 16 h 36, le président d'assemblée, Denis Pelletier, appelle la rubrique « Dépôt ».

---

### CG26 0137

#### Dépôt du bilan annuel 2025 de la qualité de l'eau potable de 17 réseaux de distribution desservis par les usines de production d'eau potable d'Atwater, de Charles-J.-Des Bailleurs, de Lachine, de Dorval, de Pointe-Claire et de Pierrefonds tel qu'exigé en vertu du Règlement sur la qualité de l'eau potable (Q-2, r. 40)

Le porte-parole d'assemblée, Dimitrios (Jim) Beis, dépose le bilan annuel 2025 de la qualité de l'eau potable de 17 réseaux de distribution desservis par les usines de production d'eau potable d'Atwater, de Charles-J.-Des Bailleurs, de Lachine, de Dorval, de Pointe-Claire et de Pierrefonds tel qu'exigé en vertu du Règlement sur la qualité de l'eau potable (Q-2, r. 40), et le conseil en prend acte.

07.01 1267261001

---

**CG26 0138**

**Dépôt du bilan annuel 2025 du rapport annuel de reddition de comptes de la Stratégie montréalaise de l'eau 2025-2034**

Le porte-parole d'assemblée, Dimitrios (Jim) Beis, dépose le rapport annuel de reddition de comptes de la Stratégie montréalaise de l'eau 2025-2034, et le conseil en prend acte.

07.02 1269019002

---

**CG26 0139**

**Dépôt du rapport annuel d'activités du comité d'audit de la Ville pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2025**

Le porte-parole d'assemblée, Dimitrios (Jim) Beis, dépose le rapport annuel d'activités du comité d'audit de la Ville de Montréal pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2025, et le conseil en prend acte.

07.03 1267665001

---

**CG26 0140**

**AJOUT - Dépôt du rapport annuel 2025 du Bureau de l'inspecteur général de la Ville de Montréal**

Le porte-parole d'assemblée, Dimitrios (Jim) Beis, dépose le rapport annuel 2025 du Bureau de l'inspecteur général de la Ville de Montréal, et le conseil en prend acte.

07.04

---

**11 - Dépôt de pétitions**

À 16 h 37, le président d'assemblée, Denis Pelletier, appelle la rubrique « Dépôt de pétitions ».

Aucune pétition n'est déposée.

---

**20 – Affaires contractuelles**

À 16 h 37, le président d'assemblée, Denis Pelletier, appelle la rubrique « Affaires contractuelles ».

---

À 16 h 37,

Il est proposé par Dimitrios (Jim) Beis

appuyé par Claude Pinard

Et résolu :

de réunir, pour fins d'étude, les points 20.01 à 20.05 de l'ordre du jour.

Adopté à l'unanimité.

---

**CG26 0141**

**Accorder un contrat à Gabriel Moto B Montréal S.E.C, pour la fourniture de motocyclettes pour le Service de police de la Ville de Montréal - Dépense totale de 550 899,04 \$, taxes incluses - Appel d'offres public 25-21193 (3 soum.)**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 25 février 2026 par sa résolution CE26 0278;

Il est proposé par Dimitrios (Jim) Beis

appuyé par Claude Pinard

Et résolu :

- 1 - d'accorder à Gabriel Moto B Montréal S.E.C., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat pour la fourniture de motocyclettes pour le Service de police de la Ville de Montréal (SPVM), aux prix de sa soumission, soit pour une somme de 459 082,53 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 25-21193;
- 2 - d'autoriser une dépense de 68 862,38 \$, taxes incluses, à titre de budget de contingences;
- 3 - d'autoriser une dépense de 22 954,13 \$, taxes incluses, à titre de budget d'incidences;
- 4 - de procéder à une évaluation du rendement de Gabriel Moto B Montréal S.E.C.;
- 5 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.01 1255593010

---

**CG26 0142**

**Résilier l'entente-cadre conclue avec Services de mécanique mobile B.L. inc. (CG25 0695), pour la fourniture de pièces authentiques de marque Freightliner**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 25 février 2026 par sa résolution CE26 0280;

Il est proposé par Dimitrios (Jim) Beis

appuyé par Claude Pinard

Et résolu :

de résilier l'entente-cadre conclue avec Services de mécanique mobile B.L. inc. (CG25 0695), pour la fourniture de pièces authentiques de marque Freightliner.

Adopté à l'unanimité.

20.02 1265593002

---

**CG26 0143**

**Exercer l'option de la première prolongation de 12 mois et autoriser une dépense additionnelle de 233 974,40 \$, taxes incluses, pour la location à court terme de deux camions nacelles d'une hauteur nominale de 55 pieds ou plus, sans opérateur et avec entretien, dans le cadre de l'entente-cadre conclue avec La Compagnie de Location d'Autos Enterprise Canada (CG25 0173), majorant ainsi le montant total de l'entente-cadre à 474 646,50 \$, taxes incluses**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 25 février 2026 par sa résolution CE26 0282;

Il est proposé par Dimitrios (Jim) Beis

appuyé par Claude Pinard

Et résolu :

- 1 - d'exercer l'option de la première prolongation de 12 mois et d'autoriser une dépense additionnelle de 212 704 \$, taxes incluses, pour la location court terme de deux camions nacelles de hauteur nominale de 55 pieds ou plus, sans opérateur et avec entretien, dans le cadre de l'entente-cadre conclue avec La Compagnie de Location d'Autos Entreprise Canada (CG25 0173);
- 2 - d'autoriser une dépense de 21 270,40 \$, taxes incluses, à titre de budget de contingences;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.03 1265593008

---

#### **CG26 0144**

**Autoriser la cession des droits et obligations des ententes-cadres découlant de l'appel d'offres 21-18960 (CG22 0111) de Fortier Auto (Montréal) ltée à 13665216 Canada inc., pour la fourniture de camionnettes à motorisation hybride complète (lot 1) et à motorisation régulière (lot 2)**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 25 février 2026 par sa résolution CE26 0283;

Il est proposé par Dimitrios (Jim) Beis

appuyé par Claude Pinard

Et résolu :

d'autoriser la cession des droits et obligations des ententes-cadres découlant de l'appel d'offres 21-18960 (CG22 0111) de Fortier Auto (Montréal) ltée. à 13665216 Canada inc. pour la fourniture de camionnettes à motorisation hybride complète (lot 1) et à motorisation régulière (lot 2).

Adopté à l'unanimité.

20.04 1265593009

---

#### **CG26 0145**

**Exercer l'option de prolongation de 12 mois et autoriser une dépense additionnelle de 840 656,93 \$, taxes incluses, pour les services d'entretien, de réparation et de remplacement de pneus et de jantes pour les ateliers mécaniques du Service du matériel roulant et des ateliers, dans le cadre des ententes-cadres conclues avec Pneus Métropolitains inc. (lots 1, 3 et 4) (CG24 0342), majorant ainsi le montant total de l'entente-cadre à 2 619 075,10 \$, taxes incluses**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 25 février 2026 par sa résolution CE26 0284;

Il est proposé par Dimitrios (Jim) Beis

appuyé par Claude Pinard

Et résolu :

- 1- d'exercer l'option de prolongation de 12 mois et d'autoriser une dépense additionnelle de 700 547,44 \$, taxes incluses, pour les services d'entretien, de réparation et de remplacement de pneus et de jantes pour les ateliers mécaniques du Service du matériel roulant et des ateliers, dans le cadre des ententes-cadres conclues avec Pneus Métropolitains (lots 1, 3 et 4) (CG24 0342);
- 2- d'autoriser une dépense de 140 109,49 \$, taxes incluses, à titre de budget de contingences;

3- d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.05 1265593010

---

À 16 h 39,

Il est proposé par Dimitrios (Jim) Beis

appuyé par Claude Pinard

Et résolu :

de réunir, pour fins d'étude, les points 20.06 à 20.10 de l'ordre du jour.

Adopté à l'unanimité.

---

#### **CG26 0146**

**Approuver le projet de bail par lequel la Ville loue à la Société environnementale de Côte-des-Neiges, pour un terme d'un an, rétroactivement au 1<sup>er</sup> janvier 2026, une partie de terrain située dans l'arrondissement de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce, à l'angle sud-est du chemin de la Côte-des-Neiges et de la voie ferrée, portant le numéro de lot 2 515 576 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, ayant une superficie de 957 mètres carrés, afin d'organiser des activités de compostage pour les citoyens, et ce, à titre gratuit. Le montant total de la subvention pour cette occupation est de 13 428 \$ pour le terme**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 25 février 2026 par sa résolution CE26 0292;

Il est proposé par Dimitrios (Jim) Beis

appuyé par Claude Pinard

Et résolu :

d'approuver le projet de bail par lequel la Ville de Montréal loue à la Société environnementale de Côte-des-Neiges, pour un terme d'un an, rétroactivement au 1<sup>er</sup> janvier 2026, une partie de terrain située dans l'arrondissement de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce, à l'angle sud-est du chemin de la Côte-des-Neiges et de la voie ferrée, portant le numéro de lot 2 515 576 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, ayant une superficie de 957 mètres carrés, afin d'organiser des activités de compostage pour les citoyens, et ce, à titre gratuit. Le montant total de la subvention pour cette occupation est de 13 428 \$ pour le terme.

Adopté à l'unanimité.

20.06 1260515002

---

#### **CG26 0147**

**Exercer l'option de la deuxième prolongation de 12 mois, sans dépense additionnelle, pour la fourniture d'équipements de télécommunication avec support, dans le cadre du contrat accordé à Bell Canada (CG22 0190)**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 11 mars 2026 par sa résolution CE26 0328;

Il est proposé par Dimitrios (Jim) Beis

appuyé par Claude Pinard

Et résolu :

d'exercer l'option de la deuxième prolongation de 12 mois, sans dépense additionnelle, pour l'acquisition d'équipements de télécommunication avec support, dans le cadre du contrat accordé à Bell Canada (CG22 0190).

Adopté à l'unanimité.

20.07 1269660001

### CG26 0148

**Exercer l'option de la première prolongation de 12 mois et autoriser une dépense additionnelle de 1 463 611,35 \$, taxes incluses, pour les services de remorquage, dans le cadre des contrats accordés à Remorquage Burstall-Conrad inc., Remorquage Centre-Ville inc., Remorquage Météor inc. et Remorquage Bélanger S. R. inc. (CG23 0335), majorant ainsi le montant total des contrats à 6 723 498,98 \$, taxes incluses**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 11 mars 2026 par sa résolution CE26 0327;

Il est proposé par Dimitrios (Jim) Beis

appuyé par Claude Pinard

Et résolu :

- 1- d'exercer l'option de la première prolongation de 12 mois;
- 2- d'autoriser une dépense additionnelle de 1 304 844,86 \$, taxes incluses, en regard de chacun des lots ci-après désignés, pour les services de remorquage consistant à déplacer tout véhicule en infraction à un règlement sur la circulation et le stationnement, véhicule de délit et abandonné, tout véhicule impliqué dans un accident ou en panne, tout véhicule en lien avec la sécurité des biens et des personnes et tout véhicule de la Ville en panne :

Firmes	Montant (taxes incluses)	Montant total du contrat (taxes incluses)	Date prévue d'entrée en vigueur
Remorquage Burstall-Conrad inc. (lot 2)	140 718,47 \$	562 873,89 \$	1 <sup>er</sup> juillet 2026
Remorquage Burstall-Conrad inc. (lot 4)	140 806,44 \$	563 225,76 \$	1 <sup>er</sup> juillet 2026
Remorquage Centre-Ville inc. (lot 5)	177 595,42 \$	710 381,67 \$	1 <sup>er</sup> juillet 2026
Remorquage Météor inc. (lot 6)	122 574,60 \$	490 298,41 \$	1 <sup>er</sup> avril 2026
Remorquage Météor inc. (lot 7)	160 519,68 \$	642 078,73 \$	1 <sup>er</sup> avril 2026
Bélanger S.R. inc. (lot 8)	185 963,03 \$	743 852,11 \$	1 <sup>er</sup> juillet 2026
Remorquage Centre-Ville inc. (lot 9)	246 401,62 \$	985 606,48 \$	1 <sup>er</sup> juillet 2026
Bélanger S.R. inc. (lot 10)	130 265,60 \$	521 062,41 \$	1 <sup>er</sup> juillet 2026

- 3- d'autoriser une dépense totale de 158 766,49 \$, taxes incluses, à titre de budget de contingences;

- 4- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.08 1260164001

**CG26 0149**

**Exercer l'option de la deuxième prolongation de 12 mois et autoriser une dépense additionnelle de 302 519,82 \$, taxes incluses, pour les services d'entretien ménager au quartier général du Service de police de la Ville de Montréal, dans le cadre du contrat accordé à Service d'entretien Alphanet inc. (CG22 0023), majorant ainsi le montant total du contrat à 1 512 599,09 \$, taxes incluses**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 11 mars 2026 par sa résolution CE26 0315;

Il est proposé par Dimitrios (Jim) Beis

appuyé par Claude Pinard

Et résolu :

- 1- d'exercer l'option de la deuxième prolongation de 12 mois;
- 2- d'autoriser une dépense additionnelle de 275 018,02 \$, taxes incluses, pour les services d'entretien ménager au quartier général du Service de police de la Ville de Montréal, dans le cadre du contrat accordé à Service d'entretien Alphanet inc. (CG22 0023);
- 3- d'autoriser une dépense de 27 501,80 \$, taxes incluses, à titre de budget de contingences;
- 4- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.09 1257157018

---

**CG26 0150**

**Autoriser le transfert de 121 873,50 \$, taxes incluses, des dépenses incidentes du contrat de travaux (CG24 0431), aux dépenses contingentes du contrat de services professionnels (CG25 0204), dans le cadre du contrat accordé à Bouthillette Parizeau inc. et Lafontaine Langford Architectes s.e.n.c. (CG25 0204) pour le projet de réfection des systèmes de ventilation et de captation des gaz des Ateliers municipaux Viau, majorant ainsi le budget de contingences à 261 249,63 \$, taxes incluses, sans dépenses additionnelles**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 11 mars 2026 par sa résolution CE26 0349;

Il est proposé par Dimitrios (Jim) Beis

appuyé par Claude Pinard

Et résolu :

- 1- d'autoriser le transfert de 121 873,50 \$, taxes incluses, des dépenses incidentes du contrat de travaux (CG24 0431), aux dépenses contingentes du contrat de services professionnels (CG25 0204), dans le cadre du contrat accordé à Bouthillette Parizeau inc. et Lafontaine Langford Architectes s.e.n.c. (CG25 0204) pour le projet de réfection des systèmes de ventilation et de captation des gaz des ateliers municipaux Viau, majorant ainsi le budget de contingences à 261 249,63 \$, taxes incluses, sans dépenses additionnelles;
- 2- d'imputer cette dépense, après avoir opéré le virement budgétaire requis, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.10 1255350005

---

À 16 h 41,

Il est proposé par Dimitrios (Jim) Beis

appuyé par Claude Pinard

Et résolu :

de réunir, pour fins d'étude, les points 20.11 à 20.15 de l'ordre du jour.

Adopté à l'unanimité.

---

#### **CG26 0151**

**Autoriser la cession à Essor économique Québec Tech de deux conventions de contribution financière conclues entre la Ville et Fondation Montréal inc. de demain, pour la réalisation de projets de soutien à l'écosystème des startups technologiques (CG25 0330, CG25 0444) / Approuver le projet de convention de cession à cet effet**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 11 mars 2026 par sa résolution CE26 0374;

Il est proposé par Dimitrios (Jim) Beis

appuyé par Claude Pinard

Et résolu :

- 1 - d'autoriser la cession à Essor économique Québec Tech de deux conventions de contribution financière conclues entre la Ville et Fondation Montréal inc. de demain, pour la réalisation de projets de soutien à l'écosystème des startups technologiques (CG25 0330 et CG25 0444);
- 2 - d'approuver le projet de convention de cession à cet effet.

Adopté à l'unanimité.

20.11 1268180001

---

#### **CG26 0152**

**Autoriser une dépense additionnelle de 536 301,40 \$, taxes incluses, à titre de budget de contingences pour le lot 2 pour les services de téléphonie traditionnelle de la Ville, dans le cadre des ententes-cadres conclues avec Bell Canada (CG22 0645), majorant ainsi le montant total des ententes à 18 294 324,12 \$, taxes incluses**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 11 mars 2026 par sa résolution CE26 0318;

Il est proposé par Dimitrios (Jim) Beis

appuyé par Claude Pinard

Et résolu :

- 1- d'autoriser une dépense additionnelle de 536 301,40 \$, taxes incluses, à titre de budget de contingences pour le Lot 2 - Numérique et analogique, destiné à répondre aux besoins de téléphonie traditionnelle de la Ville dans le cadre des ententes-cadres conclues avec Bell Canada (CG22 0645);
- 2- d'imputer ces dépenses de consommation à même le budget de fonctionnement du Service des technologies de l'information, et ce, au rythme des besoins à combler.

Adopté à l'unanimité.

20.12 1256634006

---

**CG26 0153**

**Autoriser une dépense additionnelle de 1 055 231,53 \$, taxes incluses, pour les travaux de reconstruction d'une conduite d'eau principale de 750 mm de diamètre et de remplacement d'entrées de service d'eau, sous la rue Saint-Antoine Ouest entre la rue Rose-de-Lima et l'avenue Atwater, dans le cadre du contrat accordé à 9200-2088 Québec inc. (Duroking Construction) (CG21 0277), majorant ainsi le montant total du contrat à 5 869 794,02 \$, taxes incluses**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 11 mars 2026 par sa résolution CE26 0338;

Il est proposé par Dimitrios (Jim) Beis

appuyé par Claude Pinard

Et résolu :

- 1- d'autoriser une dépense additionnelle de 1 055 231,53 \$, taxes incluses, pour les travaux de reconstruction d'une conduite d'eau principale de 750 mm de diamètre et de remplacement d'entrées de service d'eau, sous la rue Saint-Antoine Ouest entre la rue Rose-de-Lima et l'avenue Atwater, dans le cadre du contrat accordé à 9200-2088 Québec inc. (Duroking Construction - 9200-2088 Québec inc.) (CG21-0277);
- 2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.13 1255072001

---

**CG26 0154**

**Approuver un projet d'acte prolongeant l'emphytéose entre la Ville de Montréal et la Coopérative d'habitation Bonheur d'Occasion, pour la propriété sise aux 1746, 1760, 1822 et 1800, rue Darling dans l'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve, afin de prolonger la durée de l'emphytéose d'une période additionnelle de 13 ans, soit à partir du 31 mars 2039 jusqu'au 30 mars 2052, dont la rente annuelle sera de 6 400 \$. La rente annuelle consentie représente une subvention totale d'au moins 1 160 000 \$ pour la période de la prolongation**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 11 mars 2026 par sa résolution CE26 0359;

Il est proposé par Dimitrios (Jim) Beis

appuyé par Claude Pinard

Et résolu :

- 1- d'approuver le projet d'acte modifiant l'emphytéose entre la Ville de Montréal et la Coopérative d'habitation Bonheur d'Occasion pour la propriété sise aux 1746, 1760, 1822 et 1800, rue Darling, dans l'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve, constituée des lots 3 364 501, 3 364 498, 3 364 500, 3 364 499 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, d'une superficie de 1 916,9 mètres carrés, afin de prolonger la durée de l'emphytéose d'une période additionnelle de 13 ans, soit à partir du 31 mars 2039 jusqu'au 30 mars 2052, dont la rente annuelle sera de 6 400 \$, le tout selon les conditions stipulées au projet d'acte. La rente annuelle consentie représente une subvention totale d'au moins 1 160 000 \$ pour la période de la prolongation;
- 2- d'autoriser la signature de l'acte de modification d'emphytéose par le greffier, pourvu que cet acte, dans sa forme finale soit, de l'avis du Service des affaires juridiques de la Ville, substantiellement conforme au projet joint et à la condition que la Coopérative d'habitation Bonheur d'Occasion ait remis à la Ville une confirmation de financement satisfaisante de son créancier hypothécaire, ainsi que toute preuve d'assurance satisfaisante, le tout de l'avis du Service de la stratégie immobilière.
- 3- d'imputer ce revenu conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.14 1259245004

---

**CG26 0155**

**Approuver l'Entente sectorielle en économie circulaire entre le ministre de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie, la Société québécoise de récupération et de recyclage, l'École de technologie supérieure et la Ville d'un montant total de 1 295 000 \$ couvrant la période entre 2026 et 2028 / Réserver une somme de 300 000 \$ à cette fin**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 11 mars 2026 par sa résolution CE26 0357;

Il est proposé par Dimitrios (Jim) Beis

appuyé par Claude Pinard

Et résolu :

- 1- d'approuver le projet d'Entente sectorielle en économie circulaire – Secteur de la construction, entre le ministre de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie, la Société québécoise de récupération et de recyclage, l'École de technologie supérieure et la Ville de Montréal, d'un montant total de 1 295 000 \$, couvrant la période entre 2026 et 2028;
- 2- de réserver une somme de 300 000 \$, soit la contribution de la Ville de Montréal, à cet effet;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.15 1268468001

---

À 16 h 44,

Il est proposé par Dimitrios (Jim) Beis

appuyé par Claude Pinard

Et résolu :

de réunir, pour fins d'étude, les points 20.16 à 20.20 de l'ordre du jour.

Adopté à l'unanimité.

---

**CG26 0156**

**Conclure une entente-cadre avec Bureau Veritas Canada (2019) inc., pour les services d'analyse d'échantillons d'eau, d'une durée de 36 mois, incluant une option de prolongation de 12 mois - Montant estimé de l'entente : 1 361 444,52 \$, taxes incluses - Appel d'offres public 25-21210 (3 soum)**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 11 mars 2026 par sa résolution CE26 0323;

Il est proposé par Dimitrios (Jim) Beis

appuyé par Claude Pinard

Et résolu :

- 1- de conclure une entente-cadre d'une durée de 36 mois, par laquelle Bureau Veritas Canada (2019) inc., plus bas soumissionnaire conforme, s'engage à fournir à la Ville, sur demande, les services d'analyse d'échantillons d'eau, pour une somme maximale de 1 237 676,84 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 25-21210;
- 2- d'autoriser une dépense de 123 767,68 \$, taxes incluses, à titre de budget de variation de quantités;
- 3- de procéder à une évaluation du rendement de Bureau Veritas Canada (2019) inc.;

- 4- d'imputer ces dépenses de consommation à même les budgets des arrondissements et des services corporatifs, et ce, au rythme des besoins à combler.

Adopté à l'unanimité.

20.16 1266987001

---

#### **CG26 0157**

**Conclure une entente-cadre avec 9140-2594 Québec inc. (Construction Arcade), pour les travaux généraux dans les usines, les stations de pompage et les réservoirs de la Ville, d'une durée de 36 mois, incluant deux options de prolongation de 12 mois chacune - Montant estimé de l'entente : 14 476 599,60 \$, taxes incluses - Appel d'offres public DEP-P2612-C (3 soum)**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 11 mars 2026 par sa résolution CE26 0345;

Il est proposé par Dimitrios (Jim) Beis

appuyé par Claude Pinard

Et résolu :

- 1- de conclure une entente-cadre d'une durée de 36 mois, incluant deux options de prolongation de 12 mois chacune, par laquelle 9140-2594 Québec inc. (Construction Arcade), plus bas soumissionnaire conforme, s'engage à fournir à la Ville, sur demande, les travaux généraux dans les usines, les stations de pompage et les réservoirs de la Ville de Montréal, pour une somme maximale de 14 176 599,60 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public DEP-P2612-C;
- 2- d'autoriser une dépense de 300 000 \$, taxes incluses, à titre de budget d'incidences;
- 3- de procéder à une évaluation du rendement de 9140-2594 Québec inc. (Construction Arcade);
- 4- d'imputer cette dépense de consommation à même les budgets du Service de l'eau, et ce, au rythme des besoins à combler.

Adopté à l'unanimité.

20.17 1264745001

---

#### **CG26 0158**

**Conclure une entente-cadre avec Les Emballages Carrousel inc., pour la fourniture de sacs de plastique pour l'ensachage des équipements de protection individuels du Service de sécurité incendie de Montréal, d'une durée de trois ans - Montant estimé de l'entente : 545 740,34 \$, taxes incluses - Appel d'offres public 25-21156 (1 soum. conforme)**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 11 mars 2026 par sa résolution CE26 0333;

Il est proposé par Dimitrios (Jim) Beis

appuyé par Claude Pinard

Et résolu :

- 1- de conclure une entente-cadre d'une durée de trois ans, par laquelle Les Emballages Carrousel inc., seule firme soumissionnaire, cette dernière ayant présenté une soumission conforme, s'engage à fournir à la Ville, sur demande, des sacs de plastique pour l'ensachage des équipements de protection individuels du Service de sécurité incendie de Montréal, pour une somme maximale de 545 740,34 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 25-21156;
- 2- de procéder à une évaluation du rendement de la firme Les Emballages Carrousel inc.;

- 3- d'imputer ces dépenses de consommation à même les budgets du Service de sécurité incendie de Montréal, et ce, au rythme des besoins à combler.

Adopté à l'unanimité.

20.18 1263838001

---

#### **CG26 0159**

**Conclure une entente-cadre avec le Centre d'acquisitions gouvernementales, pour l'adhésion au regroupement d'achats des biens et services de mobilité cellulaire, d'une durée de 60 mois - Montant estimé de l'entente : 16 800 000 \$, taxes incluses**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 11 mars 2026 par sa résolution CE26 0336;

Il est proposé par Dimitrios (Jim) Beis

appuyé par Claude Pinard

Et résolu :

- 1- de conclure une entente-cadre d'une durée de 60 mois, soit rétroactivement du 2 mars 2026 au 1<sup>er</sup> mars 2031, avec le Centre d'acquisitions gouvernementales afin d'adhérer au regroupement d'achats des biens et services de mobilité cellulaire, pour une somme maximale de 16 800 000 \$;
- 2- d'autoriser le directeur de la Direction Espace de travail et services aux utilisateurs, du Service des technologies de l'information, à signer tout document relatif à ce contrat, pour et au nom de la Ville;
- 3- d'imputer ces dépenses de consommation à même les budgets des unités administratives, et ce, au rythme des besoins à combler.

Adopté à l'unanimité.

20.19 1269563003

---

#### **CG26 0160**

**Conclure des ententes-cadres avec les firmes Roland Grenier Construction Itée et Mécanicaction inc., pour les travaux généraux couvrant divers bâtiments de la Ville, pour une période de 36 mois, incluant deux options de prolongation de 12 mois - Montant estimé des ententes : 9 588 954,94 \$, taxes incluses - Appel d'offres public 25-21232 (3 soum)**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 11 mars 2026 par sa résolution CE26 0331;

Il est proposé par Dimitrios (Jim) Beis

appuyé par Claude Pinard

Et résolu :

- 1- de conclure des ententes-cadres, d'une durée de 36 mois, incluant deux options de prolongation de 12 mois, avec les firmes ci-après désignées, plus bas soumissionnaires conformes pour chacun des lots, lesquelles s'engagent à fournir à la Ville, sur demande, les travaux généraux couvrant divers bâtiments de la Ville, pour les sommes maximales indiquées en regard de chacune d'elles, conformément aux documents de l'appel d'offres public 25-21232 :

Firmes (lots)	Descriptions	Montants (taxes incluses)
Roland Grenier Construction Itée (1)	travaux généraux sur des édifices patrimoniaux	2 966 441,83 \$
Mécanicaction inc. (2)	travaux généraux liés à l'aménagement des espaces administratifs	1 152 054,97 \$
Mécanicaction inc. (3)	travaux généraux liés au développement d'hébergements destinés à la lutte contre l'itinérance	3 872 298,98 \$

- 2- d'autoriser une dépense de 1 598 159,15 \$, taxes incluses, à titre de budget de contingences;
- 3- de procéder à une évaluation du rendement des firmes Roland Grenier Construction Itée et Mécanicaction inc.;
- 4- d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel, et ce, au rythme des besoins à combler.

Adopté à l'unanimité.

20.20 1263240001

À 16 h 45,

Il est proposé par Dimitrios (Jim) Beis

appuyé par Claude Pinard

Et résolu :

de réunir, pour fins d'étude, les points 20.21 à 20.25 de l'ordre du jour.

Adopté à l'unanimité.

#### CG26 0161

**Accorder un contrat à UAP inc., pour la fourniture d'une solution infonuagique de diagnostic de véhicules et de références techniques, pour une période de 36 mois, incluant deux options de prolongation de 12 mois chacune - Dépense totale de 867 933,26 \$, taxes incluses - Appel d'offres public 25-21201 (3 soum)**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 11 mars 2026 par sa résolution CE26 0325;

Il est proposé par Dimitrios (Jim) Beis

appuyé par Claude Pinard

Et résolu :

- 1- d'accorder au seul soumissionnaire conforme, UAP inc., un contrat pour la fourniture d'une solution infonuagique de diagnostic de véhicules et de références techniques, pour une période de 36 mois, aux prix de sa soumission, soit pour une somme de 867 933,26 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 25-21201;
- 2- de procéder à une évaluation du rendement de UAP inc.;

3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.21 1255035008

---

#### **CG26 0162**

**Accorder un contrat à Cloud Monitored Objects inc., pour les services de support et de maintenance d'équipements de communication véhiculaires pour le Service de sécurité incendie de Montréal, pour une période de deux ans, incluant deux options de prolongation de 12 mois chacune - Dépense totale de 765 701,31 \$, taxes incluses - Appel d'offres public 25-21182 (2 soum)**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 11 mars 2026 par sa résolution CE26 0329;

Il est proposé par Dimitrios (Jim) Beis

appuyé par Claude Pinard

Et résolu :

- 1- d'accorder à Cloud Monitored Objects inc. (Gestion d'objets distants CMO), seul soumissionnaire conforme, un contrat pour les services de support et de maintenance d'équipements de communication véhiculaires pour le Service de sécurité incendie de Montréal, pour une période de deux ans, aux prix de sa soumission, soit pour une somme de 765 701,31 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 25-21182;
- 2- de procéder à une évaluation du rendement de la firme Cloud Monitored Objects inc. (Gestion d'objets distants CMO);
- 3- d'autoriser le directeur de la Direction Sécurité publique et justice, du Service des technologies de l'information, à signer tout document relatif à ce contrat, pour et au nom de la Ville;
- 4- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.22 1262881001

---

#### **CG26 0163**

**Accorder un contrat à Mécanique Northerm inc., pour les travaux de décarbonation du bâtiment de la cavalerie du Service de police de la Ville de Montréal, situé au 1515, chemin Remembrance - Dépense totale de 1 309 954,10 \$, taxes incluses - Appel d'offres public IMM-15983 (7 soum)**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 11 mars 2026 par sa résolution CE26 0344;

Il est proposé par Dimitrios (Jim) Beis

appuyé par Claude Pinard

Et résolu :

- 1- d'accorder à Mécanique Northerm inc., plus bas soumissionnaire conforme, un contrat pour les travaux de décarbonation du bâtiment de la cavalerie du Service de police de la Ville de Montréal, situé au 1515, chemin Remembrance, aux prix de sa soumission, soit pour une somme de 935 681,50 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public IMM-15983;
- 2- d'autoriser une dépense de 187 136,30 \$, taxes incluses, à titre de budget de contingences;
- 3- d'autoriser une dépense de 187 136,30 \$, taxes incluses, à titre de budget d'incidences;
- 4- de procéder à une évaluation du rendement de Mécanique Northerm inc.;

5- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.23 1260430001

---

#### **CG26 0164**

**Accorder un contrat de gré à gré à Astral Affichage, pour la fourniture d'espaces publicitaires dans le réseau de la Société de transport de Montréal ainsi que dans le réseau d'affichage d'Astral pour les besoins d'Espace pour la vie en 2026 - Dépense totale de 172 462,50 \$, taxes incluses**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 11 mars 2026 par sa résolution CE26 0334;

Il est proposé par Dimitrios (Jim) Beis

appuyé par Claude Pinard

Et résolu :

- 1- d'accorder un contrat de gré à gré à Astral Affichage pour la fourniture d'espaces publicitaires dans le réseau de la Société de transport de Montréal ainsi que dans le réseau d'affichage d'Astral pour les besoins d'Espace pour la vie en 2026, pour une somme maximale de 172 462,50 \$, taxes incluses, conformément à son offre de service en date du 17 décembre 2025;
- 2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.24 1260036001

---

#### **CG26 0165**

**Accorder deux contrats à Bell Canada (lot 1) et à ITI inc. (lot 2), pour les services de maintenance d'équipements réseautiques Cisco, pour une période de 36 mois - Dépense totale : 1 085 194,61 \$, taxes incluses - Appel d'offres public 25-21258 (2 soum)**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 11 mars 2026 par sa résolution CE26 0330;

Il est proposé par Dimitrios (Jim) Beis

appuyé par Claude Pinard

Et résolu :

- 1- d'accorder aux firmes ci-après désignées, plus bas soumissionnaires conformes pour chacun des lots, pour une période de 36 mois, des contrats pour la maintenance d'équipements réseautiques Cisco, pour les sommes maximales indiquées en regard de chacune d'elles, conformément aux documents de l'appel d'offres public 25-21258 :

<u>Firmes</u>	<u>Lots</u>	<u>Montant</u> (taxes incluses)
Bell Canada	Lot 1 : Acquisition d'un contrat de service pour les équipements et logiciels Cisco du service des Technologies de l'information	864 754,49 \$
ITI inc.	Lot 2 : Acquisition d'un contrat de service pour les équipements et logiciels Cisco du Service de l'eau	220 440,12 \$

- 2- de procéder à l'évaluation du rendement de l'adjudicataire Bell Canada;

3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.25 1269834001

---

À 16 h 47,

Il est proposé par Dimitrios (Jim) Beis

appuyé par Claude Pinard

Et résolu :

de réunir, pour fins d'étude, les points 20.26 à 20.30 de l'ordre du jour.

Adopté à l'unanimité.

---

#### **CG26 0166**

**Accorder un soutien financier de 69 076,09 \$ au Regroupement des éco-quartiers, afin d'organiser la Patrouille bleue pour la saison 2026 / Approuver le projet de convention à cet effet**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 11 mars 2026 par sa résolution CE26 0375;

Il est proposé par Dimitrios (Jim) Beis

appuyé par Claude Pinard

Et résolu :

- 1 - d'accorder un soutien financier de 69 076,99 \$ au Regroupement des éco-quartiers afin d'organiser la Patrouille bleue pour la saison 2026;
- 2 - d'approuver le projet de convention entre la Ville de Montréal et cet organisme établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.26 1265440001

---

#### **CG26 0167**

**Accorder un soutien financier de 140 000 \$ à l'Institut international d'études administratives de Montréal dans le cadre de l'organisation de la 32<sup>e</sup> édition de la Conférence de Montréal / Approuver le projet de convention à cet effet**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 11 mars 2026 par sa résolution CE26 0371;

Il est proposé par Dimitrios (Jim) Beis

appuyé par Claude Pinard

Et résolu :

- 1 - d'accorder un soutien financier de 140 000 \$ à l'Institut international d'études administratives de Montréal dans le cadre de l'organisation de la 32<sup>e</sup> édition de la Conférence de Montréal;

- 2 - d'approuver le projet de convention entre la Ville et cet organisme, établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.27 1262885002

---

#### **CG26 0168**

**Accorder un soutien financier de 300 000 \$ à Montréal - Métropole en santé, pour la réalisation des plans d'action de Montréal, physiquement active et Conseil du système alimentaire montréalais afin de créer des environnements favorables aux saines habitudes de vie pour tous les Montréalais, pour la période du 1<sup>er</sup> avril 2026 au 31 mars 2028, dans le cadre du Fonds régions et ruralité / Approuver le projet de convention à cet effet**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 11 mars 2026 par sa résolution CE26 0370;

Il est proposé par Dimitrios (Jim) Beis

appuyé par Claude Pinard

Et résolu :

- 1 - d'accorder un soutien financier de 300 000 \$ à Montréal - Métropole en santé, pour la réalisation des plans d'actions de Montréal, physiquement active et de Conseil du système alimentaire montréalais afin de créer des environnements favorables aux saines habitudes de vie pour tous les Montréalais, pour la période du 1<sup>er</sup> avril 2026 au 31 mars 2028;
- 2 - d'approuver le projet de convention de contribution financière entre la Ville et cet organisme, établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.28 1259622013

---

#### **CG26 0169**

**Accorder un soutien financier de 309 848 \$ au Centre de valorisation du bois urbain, afin de valoriser le bois de la Ville de Montréal pour la période du 30 mars 2026 au 31 décembre 2027 / Approuver le projet de convention à cet effet**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 11 mars 2026 par sa résolution CE26 0373;

Il est proposé par Dimitrios (Jim) Beis

appuyé par Claude Pinard

Et résolu :

- 1 - d'accorder un soutien financier de 309 848 \$ au Centre de valorisation du bois urbain, afin de valoriser le bois de la Ville pour la période du 30 mars 2026 au 31 décembre 2027;
- 2 - d'approuver le projet de convention entre la Ville et cet organisme, établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;

3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.29 1269196001

---

### CG26 0170

**Accorder un soutien financier totalisant 543 812 \$ à Startop et Commission du développement économique des Premières Nations du Québec et du Labrador pour la réalisation de leur projet respectif, dans le cadre de du Plan économique 2030 / Approuver les projets de convention à cet effet**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 11 mars 2026 par sa résolution CE26 0379;

Il est proposé par Dimitrios (Jim) Beis

appuyé par Claude Pinard

Et résolu :

1 - d'accorder un soutien financier totalisant 543 812 \$, aux organismes ci-après désignés, pour la période et le montant indiqués en regard de chacun d'eux :

Organisme	Projet et période	Soutien recommandé
Startop	Économie sociale inclusive	350 000 \$
CDEPNQL	Développement et rayonnement de l'entrepreneuriat autochtone dans la grande région de Montréal	193 812 \$

2 - d'approuver les projets de convention entre la Ville de Montréal et ces organismes, établissant les modalités et conditions de versement de ces soutiens financiers;

3 - d'imputer ces dépenses conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.30 1265531001

---

À 16 h 49,

Il est proposé par Dimitrios (Jim) Beis

appuyé par Claude Pinard

Et résolu :

de réunir, pour fins d'étude, les points 20.31 à 20.35 de l'ordre du jour.

Adopté à l'unanimité.

---

### CG26 0171

**Approuver le projet de la première convention d'amendement modifiant l'Accord-cadre conclu entre Mission Unitainés, la Ville de Montréal et l'Office municipal d'habitation de Montréal (CG24 0383) / Accorder un soutien financier additionnel de 877 312 \$ à Mission Unitainés / Autoriser des budgets additionnels revenus et dépenses équivalents de 877 312 \$ pour l'exercice 2026**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 18 mars 2026 par sa résolution CE26 0442;

Il est proposé par Dimitrios (Jim) Beis

appuyé par Claude Pinard

Et résolu :

- 1- d'approuver le projet de la première convention d'amendement modifiant l'Accord-cadre conclu entre Mission Unitaînés, la Ville de Montréal et l'Office municipal d'habitation de Montréal (CG24 0383);
- 2- d'accorder un soutien financier de 877 312 \$ provenant du budget de fonctionnement du Service de l'habitation, à Mission Unitaînés;
- 3- d'autoriser des budgets additionnels revenus et dépenses équivalents de 877 312 \$ pour l'exercice 2026 selon l'Accord-cadre au Service de l'habitation;
- 4- d'autoriser la directrice du Service de l'habitation à signer l'addenda à l'Accord-cadre pour et au nom de la Ville de Montréal;
- 5- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.31 1269286002

---

#### **CG26 0172**

##### **Approuver le projet d'addenda 1 modifiant l'Entente de subvention conclue entre la Ville et la Société d'habitation du Québec (CG25 0146)**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 18 mars 2026 par sa résolution CE26 0444;

Il est proposé par Dimitrios (Jim) Beis

appuyé par Claude Pinard

Et résolu :

- 1- d'approuver le projet d'addenda 1 modifiant l'Entente de subvention conclue entre la Ville de Montréal et la Société d'habitation du Québec (SHQ) le 9 juin 2025;
- 2- d'autoriser la signature de l'addenda 1 pourvu que cet addenda soit substantiellement conforme, de l'avis de la Direction des affaires civiles, au projet d'Entente joint au présent dossier décisionnel, et ce, conditionnellement à l'obtention d'un décret autorisant la Société d'habitation du Québec à octroyer cette subvention à la Ville de Montréal.

Adopté à l'unanimité.

20.32 1269286004

---

#### **CG26 0173**

##### **Approuver les addendas aux ententes de délégation 2025-2028 à intervenir entre la Ville et les six organismes PME MTL / Autoriser la mise à jour des paramètres budgétaires relatifs au financement des dépenses administratives des six organismes PME MTL**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 18 mars 2026 par sa résolution CE26 0432;

Il est proposé par Dimitrios (Jim) Beis

appuyé par Claude Pinard

Et résolu :

- 1- d'approuver les addendas aux ententes de délégation à intervenir entre la Ville et les six organismes du réseau PME MTL couvrant la période du 1<sup>er</sup> avril 2026 au 31 mars 2028 conditionnellement à l'autorisation du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation et l'approbation de l'entente de développement territoriale du fonds régions et ruralité entre la Ville et le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation;
- 2- de transmettre au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation cette demande d'autorisation;
- 3- d'autoriser le greffier à signer les addendas aux ententes de délégation 2025-2028 entre la Ville et les six organismes du réseau PME MTL pourvu qu'elles soient substantiellement conformes, de l'avis de la Direction des affaires civiles, aux projets d'addenda aux ententes de délégation joints au présent dossier décisionnel;
- 4- d'autoriser la mise à jour des paramètres budgétaires relatifs au financement des dépenses administratives des six organismes PME MTL.

Adopté à l'unanimité.

20.33 1269502001

---

#### **CG26 0174**

**Approuver les addendas aux conventions de contributions financières 2024-2026 à intervenir entre la Ville et les six organismes PME MTL / Autoriser la mise à jour des paramètres budgétaires relatifs au financement des frais de gestion et des dépenses liées aux ressources humaines des six organismes PME MTL**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 18 mars 2026 par sa résolution CE26 0433;

Il est proposé par Dimitrios (Jim) Beis

appuyé par Claude Pinard

Et résolu :

- 1- d'approuver les addendas aux conventions de contributions financières 2024-2026 à intervenir entre la Ville et les six organismes PME MTL;
- 2- d'autoriser la mise à jour des paramètres budgétaires relatifs au financement des frais de gestion et des dépenses liées aux ressources humaines des six organismes PME MTL.

Adopté à l'unanimité.

20.34 1265531002

---

#### **CG26 0175**

**Approuver l'entente spécifique entre la Société de transport de Montréal (STM) et la Ville visant à confier à la STM la réalisation des travaux dans le cadre du prolongement de la ligne bleue / Autoriser une dépense totale de 3 808 451,29 \$, taxes incluses, à cette fin**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 18 mars 2026 par sa résolution CE26 0434;

Il est proposé par Dimitrios (Jim) Beis

appuyé par Claude Pinard

Et résolu :

- 1- d'approuver l'entente spécifique entre la Société de transport de Montréal (STM) et la Ville visant à confier à la STM la réalisation des travaux dans le cadre du prolongement de la ligne bleue;

- 2- d'autoriser une dépense totale de 3 808 451,29 \$, taxes incluses, à cet effet;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.35 1250803004

---

À 16 h 51,

Il est proposé par Dimitrios (Jim) Beis

appuyé par Claude Pinard

Et résolu :

de réunir, pour fins d'étude, les points 20.36 à 20.39 de l'ordre du jour.

Adopté à l'unanimité.

---

#### **CG26 0176**

**Approuver l'Entente de développement du secteur bioalimentaire de la région de Montréal 2026-2029 d'un montant total de 1 402 740 \$ avec le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, le ministre de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie et la ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale / Approuver la convention d'aide financière pour le Programme d'appui aux projets de développement économique, d'un montant total de 150 000 \$, avec le ministre de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie / Autoriser un budget additionnel de revenus et de dépenses au Service du développement économique de 1 122 240 \$ réparti entre 2026 et 2029 équivalent au montant de la subvention attendue**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 18 mars 2026 par sa résolution CE26 0437;

Il est proposé par Dimitrios (Jim) Beis

appuyé par Claude Pinard

Et résolu :

- 1- d'approuver l'Entente de développement du secteur bioalimentaire de la région de Montréal 2026-2029, d'un montant total de 1 402 740 \$, avec le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, le ministre de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie et le ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale;
- 2- d'approuver la convention d'aide financière pour le Programme d'appui aux projets de développement économique, d'un montant total de 150 000 \$, avec le ministre de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie;
- 3- d'autoriser un budget additionnel de revenus et de dépenses au Service de développement économique de 1 122 240 \$ réparti entre 2026 et 2029 selon les informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.36 1267956002

---

**CG26 0177**

**Accorder un soutien financier de 220 500 \$ à Les scènes de Musique Alternatives du Québec (SMAQ) pour des projets de développement économique / Approuver le projet de convention à cet effet**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 18 mars 2026 par sa résolution CE26 0440;

Il est proposé par Dimitrios (Jim) Beis

appuyé par Claude Pinard

Et résolu :

- 1- d'accorder un soutien financier totalisant 220 500 \$, à l'organisme ci-après désigné, pour la période et le montant indiqués :

<b>ORGANISME</b>	<b>PROJET ET PÉRIODE</b>	<b>MONTANT</b>
Les scènes de Musique Alternatives du Québec (SMAQ)	Société acheteuse culturelle : structuration, expérimentation et acquisition d'un bâtiment pilote de 2026 à 2028	220 500 \$

- 2- d'approuver le projet de convention entre la Ville de Montréal et cet organisme, établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;

- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.37 1266814001

---

**CG26 0178**

**Accorder un soutien financier de 581 845 \$ à la Coopérative d'habitation Monde-Uni afin de réaliser le projet Acadie, dans le cadre du fonds alimenté par les contributions issues du volet social du Règlement visant à améliorer l'offre en matière de logement social, abordable et familial / Approuver le projet de convention à cet effet**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 18 mars 2026 par sa résolution CE26 0283;

Il est proposé par Dimitrios (Jim) Beis

appuyé par Claude Pinard

Et résolu :

- 1- d'accorder un soutien financier de 581 845 \$ à la Coopérative d'habitation Monde-Uni afin de réaliser le projet Acadie, dans le cadre du fonds alimenté par les contributions issues du volet social du Règlement visant à améliorer l'offre en matière de logement social, abordable et familial;

- 2- d'approuver le projet de convention de contribution financière entre la Ville de Montréal et cet organisme, établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;

- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.38 1268080001

---

**CG26 0179**

**Accorder un soutien financier totalisant 5 407 736 \$ à 15 organismes et un soutien additionnel de 3 942 461 \$ à 10 organismes, pour la réalisation de leurs projets respectifs, sur une période de trois ans se terminant le 31 décembre 2028, dans le cadre du Programme itinérance et milieux inclusifs 2026-2028 / Approuver les projets de convention et d'addenda à cet effet**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 18 mars 2026 par sa résolution CE26 0445;

Il est proposé par Dimitrios (Jim) Beis

appuyé par Claude Pinard

Et résolu :

- 1- d'accorder un soutien financier totalisant 5 407 736 \$, sur une période de trois ans se terminant le 31 décembre 2028, à 15 différents organismes ci-après désignés, pour la réalisation de leur projet respectif, dans le cadre du budget d'agglomération du Service de la diversité et de l'inclusion sociale - bonification Programme itinérance et milieux inclusifs (PIMI) :

Organisme	Projet	Soutien recommandé	Versements		
			2026	2027	2028
<b>Architecture Sans Frontières Québec</b>	Construire la ville ensemble : Favoriser la participation des personnes en situation d'itinérance	<b>230 223 \$</b>	58 932 \$	83 392 \$	87 899 \$
<b>Mouvement ATD Quart Monde du Canada</b>	Croiser les regards sur l'itinérance et la solidarité entre personnes logées et non logées	<b>128 992 \$</b>	34 034 \$	47 479 \$	47 479 \$
<b>Clinique Droits Devant</b>	L'inclusion des personnes en situation d'itinérance : un incontournable pour réduire les tensions	<b>226 932 \$</b>	73 343 \$	74 856 \$	78 733 \$
<b>Corporation du Centre Jean-Claude-Malépart</b>	Rebondir par le loisir	<b>648 111 \$</b>	136 838 \$	250 812 \$	260 461 \$
<b>En Marge 12-17</b>	Transition	<b>242 092 \$</b>	78 603 \$	80 674 \$	82 815 \$
<b>Inter-Action du Quartier Peter-McGill</b>	En route pour un centre-ville vert, harmonieux et inclusif	<b>538 216 \$</b>	126 347 \$	198 178 \$	213 691 \$
<b>Le Bon Dieu dans la rue, organisation pour jeunes adultes</b>	TRALAJ - Travail à la journée	<b>293 374 \$</b>	78 725 \$	106 555 \$	108 094 \$
<b>Le PAS de la rue</b>	Retisser le filet social : soutenir les 55 ans et plus en itinérance au cœur du Centre-Sud	<b>167 660 \$</b>	44 261 \$	60 786 \$	62 613 \$
<b>Les YMCA du Québec</b>	Dialogue – Programme d'insertion sociocommunautaire par le travail et les alternatives constructives	<b>599 379 \$</b>	105 036 \$	244 523 \$	249 820 \$

<b>Mission Bon Accueil</b>	Cohabitation urbaine inclusive autour des services communautaires MBA	<b>690 122 \$</b>	165 638 \$	258 376 \$	266 108 \$
<b>Prévention Côte-des-Neiges-Notre Dame-de-Grace</b>	TAPAJ Cote des Neiges-Notre Dame de Grace	<b>476 239 \$</b>	122 575 \$	171 797 \$	181 867 \$
<b>Sentier urbain</b>	Verdir les liens	<b>150 000 \$</b>	50 000 \$	50 000 \$	50 000 \$
<b>Société de Développement Social</b>	Équipe médiation communautaire secteur Pôle-Place-des-Arts et Quartier Chinois	<b>434 033 \$</b>	117 443 \$	156 590 \$	160 000 \$
<b>Société Ressources-Loisirs de Pointe-aux-Trembles</b>	L'itinérance, quand les chemins se croisent	<b>245 750 \$</b>	63 750 \$	89 000 \$	93 000 \$
<b>Travail de rue / action communautaire</b>	Le Poirier : Pour favoriser la cohabitation solidaire avec les PSI de Verdun et du Sud-Ouest	<b>336 613 \$</b>	62 418 \$	119 662 \$	154 533 \$

- 2- d'approuver les 15 projets de convention entre la Ville de Montréal et ces organismes, établissant les modalités et conditions de versement de ces soutiens financiers;
- 3- d'approuver un projet Addenda 1, à la convention intervenue entre la Ville de Montréal et dix différents organismes (CG25 0500) pour la réalisation de leur projet respectif, bonifiant le soutien initial accordé totalisant 3 942 461 \$ sur une période de trois ans se terminant les 31 décembre 2028, majorant ainsi le soutien total à 9 477 116 \$;
- 4- d'autoriser à cette fin une dépense additionnelle totalisant 3 942 461 \$, sur une période de trois ans se terminant le 31 décembre 2028 dans le cadre du budget d'agglomération du Service de la diversité et de l'inclusion sociale - bonification Programme Itinérance et milieux inclusifs (PIMI);

Organisme	Projet	Soutien			Versements		
		Initial accordé CG25 0500	Additionnel recommandé	Majoré	2026	2027	2028
<b>Accueil Bonneau inc.</b>	La cohabitation sociale, moteur de nos communautés	861 178 \$	<b>589 086 \$</b>	1 450 264 \$	421 936 \$	502 764 \$	525 564 \$
<b>L'Amour en action Syl Dan</b>	Action, Intégration et Cohabitation	463 852 \$	<b>69 659 \$</b>	533 511 \$	166 695 \$	181 668 \$	185 148 \$
<b>La Maison Benoît Labre</b>	Brigades de propreté	654 575 \$	<b>734 835 \$</b>	1 389 410 \$	404 572 \$	492 419 \$	492 419 \$
<b>La rue des Femmes de Montréal</b>	Activités socio-culturelles	332 997 \$	<b>592 328 \$</b>	925 325 \$	270 926 \$	325 835 \$	328 564 \$
<b>Maison du Père</b>	Maillage et cohabitation sociale	527 516 \$	<b>107 771 \$</b>	635 287 \$	201 156 \$	216 694 \$	217 437 \$

<b>Plein Milieu</b>	Actions alternatives de sensibilisation à l'itinérance	707 585 \$	<b>332 432 \$</b>	1 040 017 \$	316 364 \$	357 252 \$	366 401 \$
<b>Projet Ado Communautaire en travail de rue</b>	Cohabitation	416 821 \$	<b>315 608 \$</b>	732 429 \$	217 608 \$	254 404 \$	260 417 \$
<b>Ricochet (Hébergement/Homes)</b>	Co-existe 3.0	549 594 \$	<b>342 018 \$</b>	891 612 \$	267 291 \$	306 921 \$	317 400 \$
<b>Rue Action Prévention Jeunesse</b>	Mouvement vers des alternatives rémunérées et constructives (M.A.R.C.)	753 848 \$	<b>568 552 \$</b>	1 322 400 \$	408 506 \$	452 776 \$	461 118 \$
<b>Spectre de rue inc.</b>	Intervention en mixité sociale	266 689 \$	<b>290 172 \$</b>	556 861 \$	161 543 \$	193 950 \$	201 368 \$

5- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.39 1260417001

---

### 30 – Administration et finances

À 16 h 53, le président d'assemblée, Denis Pelletier, appelle la rubrique « Administration et finances ».

---

À 16 h 53,

Il est proposé par Dimitrios (Jim) Beis

appuyé par Claude Pinard

Et résolu :

de réunir, pour fins d'étude, les points 30.01 à 30.05 de l'ordre du jour.

Adopté à l'unanimité.

---

#### **CG26 0180**

**Approuver le projet d'entente intermunicipale entre la Ville de Montréal, la Ville de Varennes et la Ville de Repentigny afin d'offrir un service de navette fluviale dans le cadre du projet « Fleuve à vélo »**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 25 février 2026 par sa résolution CE26 0295;

Il est proposé par Dimitrios (Jim) Beis

appuyé par Claude Pinard

Et résolu :

d'approuver le projet d'entente intermunicipale entre la Ville de Montréal et les Villes de Varennes et de Repentigny, afin d'offrir un service de navette fluviale pour les années 2026, 2027 et 2028, avec la possibilité de prolongation pour les années 2029 et 2030, dans le cadre du projet « Fleuve à vélo ».

Adopté à l'unanimité.

30.01 1253163002

---

#### **CG26 0181**

**Approuver le projet de convention d'aide financière entre le ministère des Affaires municipales et de l'habitation et la Ville, dans le cadre du Programme de résilience et d'adaptation face aux inondations visant la réalisation d'études pour le projet des bassins versants Nicolet et Dézéry**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 11 mars 2026 par sa résolution CE26 0381;

Il est proposé par Dimitrios (Jim) Beis

appuyé par Claude Pinard

Et résolu :

d'approuver le projet de convention d'aide financière entre le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation et la Ville, dans le cadre du Programme de résilience et d'adaptation face aux inondations visant la réalisation d'études pour le projet des bassins versants Nicolet et Dézéry.

Adopté à l'unanimité.

30.02 1269019001

---

**CG26 0182**

**Autoriser le versement à l'Autorité régionale de transport métropolitain d'une contribution additionnelle de 2 294 626,74 \$, concernant l'initiative tarifaire visant à offrir la gratuité d'accès aux services de transport en commun pour les résidents de l'agglomération de Montréal âgés de 65 ans et plus**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 11 mars 2026 par sa résolution CE26 0397;

Il est proposé par Dimitrios (Jim) Beis

appuyé par Claude Pinard

Et résolu :

- 1- d'autoriser le versement à l'Autorité régionale de transport métropolitain d'une contribution additionnelle de 2 294 626,74 \$, concernant l'initiative tarifaire visant à offrir la gratuité d'accès aux services de transport en commun pour les résidents de l'agglomération de Montréal âgés de 65 ans et plus;
- 2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.03 1265825001

---

**CG26 0183**

**Modifier la source de financement du soutien financier accordé à l'Association des restaurateurs de rue du Québec (CG25 0371), afin d'imputer la dépense de 25 000 \$, taxes incluses, à l'Entente Réflexe 3 (2025-2029) avec le ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 11 mars 2026 par sa résolution CE26 0382;

Il est proposé par Dimitrios (Jim) Beis

appuyé par Claude Pinard

Et résolu :

- 1- de modifier la source de financement du soutien financier accordé à l'Association des restaurateurs de rue du Québec (CG25 0371), afin d'imputer la dépense de 25 000 \$, taxes incluses, à l'Entente Réflexe 3 (2025-2029) avec le ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie;
- 2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.04 1268798002

---

**CG26 0184**

**Ratifier l'affectation au montant de 1 095 300 \$ pour les compétences d'agglomération comptabilisée aux résultats financiers de l'exercice terminé le 31 décembre 2025, au titre du montant à pourvoir lié aux avantages sociaux futurs**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 11 mars 2026 par sa résolution CE26 0398;

Il est proposé par Dimitrios (Jim) Beis

appuyé par Claude Pinard

Et résolu :

de ratifier l'affectation de 1 095 300 \$ à l'égard des compétences d'agglomération, comptabilisée dans les résultats financiers de l'exercice terminé le 31 décembre 2025, au titre du montant à pourvoir lié aux avantages sociaux futurs.

Adopté à l'unanimité.

30.05 1265626001

---

À 16 h 55,

Il est proposé par Dimitrios (Jim) Beis

appuyé par Claude Pinard

Et résolu :

de réunir, pour fins d'étude, les points 30.06 à 30.10 de l'ordre du jour.

Adopté à l'unanimité.

---

#### **CG26 0185**

#### **Adopter la partie de l'inventaire des immeubles patrimoniaux construits avant 1940 de l'agglomération de Montréal visant le territoire de la Ville de Pointe-Claire**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 11 mars 2026 par sa résolution CE26 0387;

Il est proposé par Dimitrios (Jim) Beis

appuyé par Claude Pinard

Et résolu :

d'adopter la partie de l'inventaire des immeubles patrimoniaux construits avant 1940 de l'agglomération de Montréal visant le territoire de la Ville de Pointe-Claire (486 immeubles), conformément à l'article 120 de la *Loi sur le patrimoine culturel*.

---

Un débat s'engage.

---

Adopté à l'unanimité.

30.06 1269641001

---

#### **CG26 0186**

#### **Adopter la partie de l'inventaire des immeubles patrimoniaux construits avant 1940 de l'agglomération de Montréal visant le territoire de l'arrondissement de Lachine**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 11 mars 2026 par sa résolution CE26 0386;

Il est proposé par Dimitrios (Jim) Beis

appuyé par Claude Pinard

Et résolu :

d'adopter la partie de l'inventaire des immeubles patrimoniaux construits avant 1940 de l'agglomération de Montréal visant le territoire de l'arrondissement de Lachine (1 683 immeubles), conformément à l'article 120 de la *Loi sur le patrimoine culturel*.

---

Un débat s'engage.

---

Adopté à l'unanimité.

30.07 1269641003

---

### **CG26 0187**

**Adopter la partie de l'inventaire des immeubles patrimoniaux construits avant 1940 de l'agglomération de Montréal visant le territoire de l'arrondissement de LaSalle**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 11 mars 2026 par sa résolution CE26 0390;

Il est proposé par Dimitrios (Jim) Beis

appuyé par Claude Pinard

Et résolu :

d'adopter la partie de l'inventaire des immeubles patrimoniaux construits avant 1940 de l'agglomération de Montréal visant le territoire de l'arrondissement de LaSalle (391 immeubles), conformément à l'article 120 de la *Loi sur le patrimoine culturel*.

---

Un débat s'engage.

---

Adopté à l'unanimité.

30.08 1259641008

---

### **CG26 0188**

**Adopter la partie de l'inventaire des immeubles patrimoniaux construits avant 1940 de l'agglomération de Montréal visant le territoire de la Ville de Mont-Royal**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 11 mars 2026 par sa résolution CE26 0388;

Il est proposé par Dimitrios (Jim) Beis

appuyé par Claude Pinard

Et résolu :

d'adopter la partie de l'inventaire des immeubles patrimoniaux construits avant 1940 de l'agglomération de Montréal visant le territoire de la Ville de Mont-Royal (805 immeubles), conformément à l'article 120 de la *Loi sur le patrimoine culturel*.

---

Un débat s'engage.

---

Adopté à l'unanimité.

30.09 1265449001

---

### **CG26 0189**

**Adopter la partie de l'inventaire des immeubles patrimoniaux construits avant 1940 de l'agglomération de Montréal visant le territoire de l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 11 mars 2026 par sa résolution CE26 0384;

Il est proposé par Dimitrios (Jim) Beis

appuyé par Claude Pinard

Et résolu :

d'adopter la partie de l'inventaire des immeubles patrimoniaux construits avant 1940 de l'agglomération de Montréal visant le territoire de l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal (12 260 immeubles), conformément à l'article 120 de la *Loi sur le patrimoine culturel*.

---

Un débat s'engage.

---

Adopté à l'unanimité.

30.10 1265449002

---

À 16 h 56,

Il est proposé par Dimitrios (Jim) Beis

appuyé par Claude Pinard

Et résolu :

de réunir, pour fins d'étude, les points 30.11 à 30.14 de l'ordre du jour.

Adopté à l'unanimité.

---

**CG26 0190**

**Adopter la partie de l'inventaire des immeubles patrimoniaux construits avant 1940 de l'agglomération de Montréal visant le territoire de l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 11 mars 2026 par sa résolution CE26 0389;

Il est proposé par Dimitrios (Jim) Beis

appuyé par Claude Pinard

Et résolu :

d'adopter la partie de l'inventaire des immeubles patrimoniaux construits avant 1940 de l'agglomération de Montréal visant le territoire de l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville (1 513 immeubles), conformément à l'article 120 de la *Loi sur le patrimoine culturel*.

---

Un débat s'engage.

---

Adopté à l'unanimité.

30.11 1265449003

---

**CG26 0191**

**Adopter la partie de l'inventaire des immeubles patrimoniaux construits avant 1940 de l'agglomération de Montréal visant le territoire de l'arrondissement de Ville-Marie**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 11 mars 2026 par sa résolution CE26 0385;

Il est proposé par Dimitrios (Jim) Beis

appuyé par Claude Pinard

Et résolu :

d'adopter la partie de l'inventaire des immeubles patrimoniaux construits avant 1940 de l'agglomération de Montréal visant le territoire de l'arrondissement de Ville-Marie (5 632 immeubles), conformément à l'article 120 de la *Loi sur le patrimoine culturel*.

---

Un débat s'engage.

---

Adopté à l'unanimité.

30.12 1255449004

---

**CG26 0192**

**Adopter la Politique d'approvisionnement responsable et équitable de la Ville de Montréal**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 18 mars 2026 par sa résolution CE26 0469;

Il est proposé par Dimitrios (Jim) Beis

appuyé par Claude Pinard

Et résolu :

d'adopter la Politique d'approvisionnement responsable et équitable de la Ville de Montréal afin d'assurer sa conformité aux nouvelles exigences de la *Loi sur les contrats des organismes municipaux* (RLRQ, c. C-65.01).

Adopté à l'unanimité.

30.13 1265317003

---

**CG26 0193**

**Approuver le Cadre d'intervention pour la vitalité du territoire, requis dans le cadre de l'Entente 2025-2028 du Fonds régions et ruralité - Volet 2 - Développement territorial conclue entre le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation et la Ville de Montréal**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 18 mars 2026 par sa résolution CE26 0463;

Il est proposé par Dimitrios (Jim) Beis

appuyé par Claude Pinard

Et résolu :

- 1 - d'approuver le Cadre d'intervention en vitalité du territoire (Cadre d'intervention) dans le cadre de l'Entente 2025-2028 du Fonds régions et ruralité - Volet 2 - développement territorial;
- 2 - de transmettre le Cadre d'intervention au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation.

Adopté à l'unanimité.

30.14 1260068001

---

**41 – Avis de motion et dépôt de projet de règlement**

À 16 h 58, le président d'assemblée, Denis Pelletier, appelle la rubrique « Avis de motion et dépôt de projet de règlement ».

---

**CG26 0194**

**Avis de motion et dépôt - Règlement autorisant la construction, la transformation et l'occupation d'un bâtiment à des fins d'hébergement pour personnes ayant besoin d'aide et d'assistance sur le lot 1 295 061 du cadastre du Québec**

**AVIS DE MOTION ET DÉPÔT D'UN PROJET DE RÈGLEMENT**

Avis de motion est donné par Dimitrios (Jim) Beis de l'inscription pour adoption à une assemblée subséquente du conseil d'agglomération du projet de règlement intitulé « Règlement autorisant la construction, la transformation et l'occupation d'un bâtiment à des fins d'hébergement pour personnes ayant besoin d'aide et d'assistance sur le lot 1 295 061 du cadastre du Québec », lequel est déposé avec le dossier décisionnel.

41.01 1265092001

---

**CG26 0195**

**Avis de motion et dépôt - Règlement modifiant le Règlement d'agglomération sur la subvention à la modification du raccordement du service électrique de certains bâtiments (RCG 09-023)**

**AVIS DE MOTION ET DÉPÔT D'UN PROJET DE RÈGLEMENT**

Avis de motion est donné par Dimitrios (Jim) Beis de l'inscription pour adoption à une assemblée subséquente du conseil d'agglomération du projet de règlement intitulé « Règlement modifiant le Règlement d'agglomération sur la subvention à la modification du raccordement du service électrique de certains bâtiments (RCG 09-023) », lequel est déposé avec le dossier décisionnel.

41.02 1260025002

---

**CG26 0196**

**Avis de motion et dépôt - Règlement modifiant le Règlement sur les tarifs de l'agglomération de Montréal (exercice financier 2026) (RCG 26-003)**

**AVIS DE MOTION ET DÉPÔT D'UN PROJET DE RÈGLEMENT**

Avis de motion est donné par Dimitrios (Jim) Beis de l'inscription pour adoption à une assemblée subséquente du conseil d'agglomération du projet de règlement intitulé « Règlement modifiant le Règlement sur les tarifs de l'agglomération de Montréal (exercice financier 2026) (RCG 26-003) », lequel est déposé avec le dossier décisionnel.

41.03 1250164002

---

**CG26 0197**

**Avis de motion et dépôt - Règlement modifiant le Règlement établissant le programme compensant l'augmentation des taxes foncières qui découlent de la réalisation de travaux sur des bâtiments accueillant des ateliers d'artistes professionnels en arts visuels et en métiers d'art (RCG 21-017)**

**AVIS DE MOTION ET DÉPÔT D'UN PROJET DE RÈGLEMENT**

Avis de motion est donné par Dimitrios (Jim) Beis de l'inscription pour adoption à une assemblée subséquente du conseil d'agglomération du projet de règlement intitulé « Règlement modifiant le Règlement établissant le programme compensant l'augmentation des taxes foncières qui découlent de la réalisation de travaux sur des bâtiments accueillant des ateliers d'artistes professionnels en arts visuels et en métiers d'art (RCG 21-017) », lequel est déposé avec le dossier décisionnel.

41.04 1268383002

---

**CG26 0198**

**Avis de motion et dépôt - Règlement autorisant un emprunt de 213 405 000 \$ afin de financer l'acquisition et le remplacement de véhicules et d'équipements mécaniques et spécialisés**

**AVIS DE MOTION ET DÉPÔT D'UN PROJET DE RÈGLEMENT**

Avis de motion est donné par Dimitrios (Jim) Beis de l'inscription pour adoption à une assemblée subséquente du conseil d'agglomération du projet de règlement intitulé « Règlement autorisant un emprunt de 213 405 000 \$ afin de financer l'acquisition et le remplacement de véhicules et d'équipements mécaniques et spécialisés », lequel est déposé avec le dossier décisionnel.

41.05 1256711011

---

**CG26 0199**

**Avis de motion et dépôt - Règlement autorisant un emprunt de 22 800 000 \$ afin de financer les travaux de restauration d'immeubles patrimoniaux municipaux dans le cadre de l'entente sur le développement culturel de Montréal**

**AVIS DE MOTION ET DÉPÔT D'UN PROJET DE RÈGLEMENT**

Avis de motion est donné par Dimitrios (Jim) Beis de l'inscription pour adoption à une assemblée subséquente du conseil d'agglomération du projet de règlement intitulé « Règlement autorisant un emprunt de 22 800 000 \$ afin de financer les travaux de restauration d'immeubles patrimoniaux municipaux dans le cadre de l'entente sur le développement culturel de Montréal », lequel est déposé avec le dossier décisionnel.

41.06 1266188001

---

**CG26 0200**

**Avis de motion et dépôt - Règlement établissant le programme d'aide visant les entreprises exploitant des établissements situés dans des secteurs affectés par des travaux majeurs et modifiant le Règlement établissant le programme d'aide financière aux établissements situés dans un secteur affecté par des travaux majeurs (RCG 18-043)**

**AVIS DE MOTION ET DÉPÔT D'UN PROJET DE RÈGLEMENT**

Avis de motion est donné par Dimitrios (Jim) Beis de l'inscription pour adoption à une assemblée subséquente du conseil d'agglomération du projet de règlement intitulé « Règlement établissant le programme d'aide visant les entreprises exploitant des établissements situés dans des secteurs affectés par des travaux majeurs et modifiant le Règlement établissant le programme d'aide financière aux établissements situés dans un secteur affecté par des travaux majeurs (RCG 18-043) », lequel est déposé avec le dossier décisionnel.

41.07 1265581001

**42 – Adoption de règlements**

À 17 h, le président d'assemblée, Denis Pelletier, appelle la rubrique « Adoption de règlements ».

À 17 h,

Il est proposé par Dimitrios (Jim) Beis

appuyé par Claude Pinard

Et résolu :

de réunir, pour fins d'étude, les points 42.01 à 42.05 de l'ordre du jour.

Adopté à l'unanimité.

**CG26 0201**

**Adoption - Règlement autorisant un emprunt de 10 538 000 \$ afin de financer des travaux d'aménagement d'un parc visant la mise en valeur du site archéologique de Fort-Lorette**

Vu l'avis de motion donné du projet de règlement intitulé « Règlement autorisant un emprunt de 10 538 000 \$ afin de financer des travaux d'aménagement d'un parc visant la mise en valeur du site archéologique de Fort-Lorette » à l'assemblée du conseil d'agglomération du 19 février 2026 par sa résolution CG26 0126;

Vu le dépôt du projet de règlement intitulé « Règlement autorisant un emprunt de 10 538 000 \$ afin de financer des travaux d'aménagement d'un parc visant la mise en valeur du site archéologique de Fort-Lorette » à l'assemblée du conseil d'agglomération du 19 février 2026 par sa résolution CG26 0126;

Attendu qu'une copie du règlement et du dossier décisionnel ont été distribués aux membres du conseil plus de 72 heures avant la séance;

Attendu que l'objet, le coût, le mode de financement et le mode de paiement et de remboursement de ce règlement sont détaillés au règlement et au dossier décisionnel;

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 4 février 2026 par sa résolution CE26 0220;

Il est proposé par Dimitrios (Jim) Beis

appuyé par Claude Pinard

Et résolu :

d'adopter le règlement intitulé « Règlement autorisant un emprunt de 10 538 000 \$, afin de financer des travaux d'aménagement d'un parc visant la mise en valeur du site archéologique de Fort-Lorette », sujet à son approbation par la ministre des Affaires municipales.

Adopté à l'unanimité.

42.01 1250525001

*Règlement RCG 26-006*

---

**CG26 0202**

**Adoption - Règlement autorisant un emprunt de 29 000 000 \$ afin de financer des travaux de réaménagement de parcs-nature relevant de la compétence du conseil d'agglomération**

Vu l'avis de motion donné du projet de règlement intitulé « Règlement autorisant un emprunt de 29 000 000 \$ afin de financer des travaux de réaménagement de parcs-nature relevant de la compétence du conseil d'agglomération » à l'assemblée du conseil d'agglomération du 19 février 2026 par sa résolution CG26 0127;

Vu le dépôt du projet de règlement intitulé « Règlement autorisant un emprunt de 29 000 000 \$ afin de financer des travaux de réaménagement de parcs-nature relevant de la compétence du conseil d'agglomération » à l'assemblée du conseil d'agglomération du 19 février 2026 par sa résolution CG26 0127;

Attendu qu'une copie du règlement et du dossier décisionnel ont été distribués aux membres du conseil plus de 72 heures avant la séance;

Attendu que l'objet, le coût, le mode de financement et le mode de paiement et de remboursement de ce règlement sont détaillés au règlement et au dossier décisionnel;

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 4 février 2026 par sa résolution CE26 0218;

Il est proposé par Dimitrios (Jim) Beis

appuyé par Claude Pinard

Et résolu :

d'adopter le règlement intitulé « Règlement autorisant un emprunt de 29 000 000 \$ afin de financer des travaux de réaménagement de parcs-nature relevant de la compétence du conseil d'agglomération », sujet à son approbation par la ministre des Affaires municipales.

Adopté à l'unanimité.

42.02 1257900004

*Règlement RCG 26-007*

---

**CG26 0203**

**Adoption - Règlement modifiant le règlement numéro RCG 25-015 modifiant le Règlement sur la subvention à la réalisation de logements coopératifs et à but non lucratif (AccèsLogis Montréal) (02-102)**

Vu l'avis de motion donné du projet de règlement intitulé « Règlement modifiant le règlement numéro RCG 25-015 modifiant le Règlement sur la subvention à la réalisation de logements coopératifs et à but non lucratif (AccèsLogis Montréal) (02-102) » à l'assemblée du conseil d'agglomération du 19 février 2026 par sa résolution CG26 0128;

Vu le dépôt du projet de règlement intitulé « Règlement modifiant le règlement numéro RCG 25-015 modifiant le Règlement sur la subvention à la réalisation de logements coopératifs et à but non lucratif (AccèsLogis Montréal) (02-102) » à l'assemblée du conseil d'agglomération du 19 février 2026 par sa résolution CG26 0128;

Attendu qu'une copie du règlement et du dossier décisionnel ont été distribués aux membres du conseil plus de 72 heures avant la séance;

Attendu que l'objet et le coût de ce règlement sont détaillés au règlement et au dossier décisionnel;

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 11 février 2026 par sa résolution CE26 0259;

Il est proposé par Dimitrios (Jim) Beis

appuyé par Claude Pinard

Et résolu :

d'adopter le règlement intitulé « Règlement modifiant le règlement numéro RCG 25-015 modifiant le Règlement sur la subvention à la réalisation de logements coopératifs et à but non lucratif (AccèsLogis Montréal) (02-102) ».

Adopté à l'unanimité.

42.03 1255687005

*Règlement RCG 25-015-1*

---

#### **CG26 0204**

#### **Adoption - Règlement modifiant le Règlement du conseil d'agglomération sur la gestion contractuelle (RCG 18-024)**

Vu l'avis de motion donné du projet de règlement intitulé « Règlement modifiant le Règlement du conseil d'agglomération sur la gestion contractuelle (RCG 18-024) » à l'assemblée du conseil d'agglomération du 19 février 2026 par sa résolution CG26 0129;

Vu le dépôt du projet de règlement intitulé « Règlement modifiant le Règlement du conseil d'agglomération sur la gestion contractuelle (RCG 18-024) » à l'assemblée du conseil d'agglomération du 19 février 2026 par sa résolution CG26 0129;

Attendu qu'une copie du règlement et du dossier décisionnel ont été distribués aux membres du conseil plus de 72 heures avant la séance;

Attendu que l'objet et le coût de ce règlement sont détaillés au règlement et au dossier décisionnel;

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 11 février 2026 par sa résolution CE26 0265;

Il est proposé par Dimitrios (Jim) Beis

appuyé par Claude Pinard

Et résolu :

d'adopter le règlement intitulé « Règlement modifiant le Règlement du conseil d'agglomération sur la gestion contractuelle (RCG 18-024) ».

Adopté à l'unanimité.

42.04 1265317001

*Règlement RCG 18-024-4*

---

**CG26 0205**

**Adoption - Règlement modifiant le Règlement sur la subvention relative à la réduction des nuisances liées au bruit généré par les salles de spectacle indépendantes de moins de 3000 places (RCG 24-036)**

Vu l'avis de motion donné du projet de règlement intitulé « Règlement modifiant le Règlement sur la subvention relative à la réduction des nuisances liées au bruit généré par les salles de spectacle indépendantes de moins de 3000 places (RCG 24-036) » à l'assemblée du conseil d'agglomération du 19 février 2026 par sa résolution CG26 0130;

Vu le dépôt du projet de règlement intitulé « Règlement modifiant le Règlement sur la subvention relative à la réduction des nuisances liées au bruit généré par les salles de spectacle indépendantes de moins de 3000 places (RCG 24-036) » à l'assemblée du conseil d'agglomération du 19 février 2026 par sa résolution CG26 0130;

Attendu qu'une copie du règlement et du dossier décisionnel ont été distribués aux membres du conseil plus de 72 heures avant la séance;

Attendu que l'objet et le coût de ce règlement sont détaillés au règlement et au dossier décisionnel;

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 11 février 2026 par sa résolution CE26 0266;

Il est proposé par Dimitrios (Jim) Beis

appuyé par Claude Pinard

Et résolu :

d'adopter le règlement intitulé « Règlement modifiant le Règlement sur la subvention relative à la réduction des nuisances liées au bruit généré par les salles de spectacle indépendantes de moins de 3000 places (RCG 24 036) ».

Adopté à l'unanimité.

42.05 1269632001

*Règlement RCG 24-036-1*

---

**45 – Règlement de la Société de transport de Montréal**

À 17 h 01, le président d'assemblée, Denis Pelletier, appelle la rubrique « Règlement de la Société de transport de Montréal ».

---

**CG26 0206**

**Approuver le Règlement R-225 autorisant un emprunt de 45 800 000 \$, pour financer le Programme d'immobilisation en maintien des infrastructures pour un terme de 20 ans / Approuver la modification du livre Programme des immobilisations 2026-2035**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 11 mars 2026 par sa résolution CE26 0417;

Il est proposé par Dimitrios (Jim) Beis

appuyé par Claude Pinard

Et résolu :

1- d'approuver le Règlement R-225 autorisant un emprunt de 45 800 000 \$ pour financer le Programme d'immobilisation en maintien des infrastructures, le tout conformément aux articles 123 et 135 de la *Loi sur les sociétés de transport en commun* (RLRQ, c. 30.01);

2- d'approuver la modification du livre Programme des immobilisations 2026-2035.

Adopté à l'unanimité.

45.01 1260460001

---

## 50 – Ressources humaines

À 17 h 02, le président d'assemblée, Denis Pelletier, appelle la rubrique « Ressources humaines ».

---

### CG26 0207

**Autoriser l'entente de prêt de service entre la Ville de Montréal et la Gendarmerie royale du Canada, pour le détachement d'une ressource policière du Service de police de la Ville de Montréal à l'équipe nationale de soutien à l'application de la *Loi sur les armes à feu*, pour une durée de trois ans, à compter du 30 mars 2026 / Autoriser un budget additionnel équivalent de revenus et de dépenses pour 2026 de 136 260 \$, ainsi qu'un ajustement à la base budgétaire pour les années subséquentes / Autoriser l'augmentation temporaire de l'effectif autorisé d'un poste policier de grade sergent-détective pour la même période**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 25 février 2026 par sa résolution CE26 0308;

Il est proposé par Dimitrios (Jim) Beis

appuyé par Claude Pinard

Et résolu :

- 1- d'autoriser l'entente de détachement entre la Ville de Montréal et Sa Majesté le Roi du chef du Canada, pour le détachement d'une ressource policière du Service de police de la Ville de Montréal à l'équipe nationale de soutien à l'application de la *Loi sur les armes à feu* de la GRC, pour une période de trois ans, à compter du 30 mars 2026;
- 2- d'autoriser le directeur du Service de police de la Ville de Montréal à signer l'entente de détachement pour et au nom de la Ville de Montréal;
- 3- d'autoriser l'augmentation temporaire de l'effectif autorisé d'un poste policier de grade sergent-détective pour la même période;
- 4- d'autoriser un budget additionnel équivalent de revenus et de dépenses pour 2026 de 136 260 \$, ainsi qu'un ajustement à la base budgétaire pour les années subséquentes;
- 5- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

50.01 1265326001

---

## 51 – Nomination / Désignation

À 17 h 03, le président d'assemblée, Denis Pelletier, appelle la rubrique « Nomination / Désignation ».

---

À 17 h 03,

Il est proposé par Dimitrios (Jim) Beis

appuyé par Claude Pinard

Et résolu :

de réunir, pour fins d'étude, les points 51.01 à 51.05 de l'ordre du jour.

Adopté à l'unanimité.

---

#### **CG26 0208**

**Nommer Céline-Audrey Beauregard, mairesse de l'arrondissement de Verdun, à titre de représentante de l'arrondissement au sein du conseil d'administration de PME MTL Grand Sud-Ouest**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 18 mars 2026 par sa résolution CE26 0449;

Il est proposé par Dimitrios (Jim) Beis

appuyé par Claude Pinard

Et résolu :

de nommer Céline-Audrey Beauregard, mairesse de l'arrondissement de Verdun, à titre de représentante de l'arrondissement, au sein du conseil d'administration de PME MTL Grand Sud-Ouest.

Adopté à l'unanimité.

51.01 1262959001

---

#### **CG26 0209**

**Nommer Mercedes Plante, élue de l'arrondissement d'Outremont, pour siéger au conseil d'administration de PME-MTL Centre-Ville**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 18 mars 2026 par sa résolution CE26 0450;

Il est proposé par Dimitrios (Jim) Beis

appuyé par Claude Pinard

Et résolu :

de nommer Mercedes Plante, conseillère d'arrondissement, de l'arrondissement d'Outremont, pour siéger au conseil d'administration de PME-MTL Centre-Ville.

Adopté à l'unanimité.

51.02 1263711001

---

**CG26 0210**

**Nommer Danielle Myrand, mairesse d'arrondissement, à titre de représentante de l'arrondissement de L'Île-Bizard–Sainte-Geneviève, pour siéger au sein du conseil d'administration de PME-MTL Ouest-de-l'Île**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 18 mars 2026 par sa résolution CE26 0452;

Il est proposé par Dimitrios (Jim) Beis

appuyé par Claude Pinard

Et résolu :

de nommer Danielle Myrand, mairesse d'arrondissement de L'Île-Bizard–Sainte-Geneviève, à titre de représentante de l'arrondissement, pour siéger au sein du conseil d'administration de PME-MTL Ouest-de-l'Île.

Adopté à l'unanimité.

51.03 1262714001

---

**CG26 0211**

**Nommer Jocelyn Pauzé, conseiller de Ville, district Marie-Victorin, à titre de représentant de l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie, au sein du conseil d'administration de PME MTL-Centre Est**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 18 mars 2026 par sa résolution CE26 0453;

Il est proposé par Dimitrios (Jim) Beis

appuyé par Claude Pinard

Et résolu :

de nommer Jocelyn Pauzé, conseiller de ville, district Marie-Victorin, à titre de représentant de l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie, au sein du conseil d'administration de PME MTL Centre-Est.

Adopté à l'unanimité.

51.04 1260297003

---

**CG26 0212**

**Nommer Vana Nazarian, élue de l'arrondissement de Saint-Laurent, pour siéger à titre de représentante au conseil d'administration de l'organisation de développement économique local, PME-MTL Centre Ouest**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 18 mars 2026 par sa résolution CE26 0454;

Il est proposé par Dimitrios (Jim) Beis

appuyé par Claude Pinard

Et résolu :

de nommer Vana Nazarian, conseillère de la Ville, de l'arrondissement de Saint-Laurent, pour siéger à titre de représentante au conseil d'administration de l'organisation de développement économique local, PME-MTL Centre-Ouest, desservant le territoire composé de celui des Villes de Côte-Saint-Luc, de Hampstead, de Montréal-Ouest et de Mont-Royal et de celui des arrondissements d'Ahuntsic-Cartierville et de Saint-Laurent, à compter de février 2026.

Adopté à l'unanimité.

51.05 1260075003

---

À 17 h 04, tous les points de l'ordre du jour ayant été étudiés, le président d'assemblée, Denis Pelletier, déclare l'assemblée levée.

---

---

Denis Pelletier  
PRÉSIDENT

---

Domenico Zambito  
GREFFIER ADJOINT

Tous et chacun des règlements et résolutions ci-dessus relatés sont approuvés.

---

Soraya Martinez Ferrada  
MAIRESSE